

LES ETRANGERS EN FRANCE - Les principales données de l'immigration – juillet 2017

Etude de Gilbert LAGOUANELLE.

Définition des Immigrés, selon l'INSEE

Un immigré :

- est une personne née à l'étranger,
- dont la nationalité d'origine est étrangère,
- qui vit en France.

Parmi les immigrés sont donc comptabilisés les étrangers et les personnes ayant acquis la nationalité française au cours de leur vie.

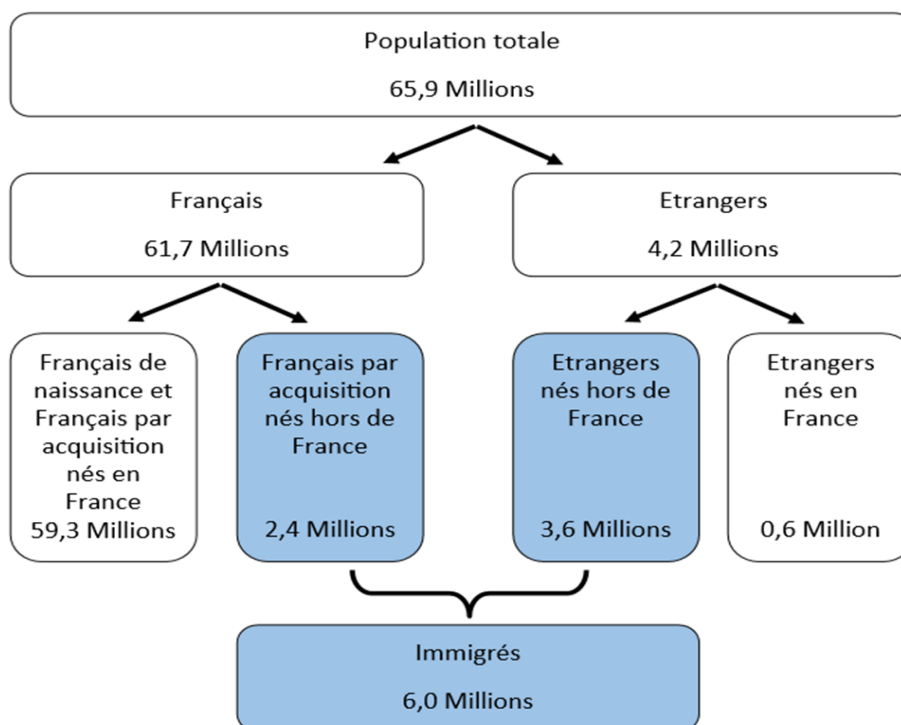
Définition des Etrangers, selon l'INSEE

Un étranger :

- est une personne qui réside en France
- mais qui ne possède pas la nationalité française.

L'Insee précise que :

- ne sont recensés que les étrangers
 - ayant une résidence permanente en France,
 - ceux qui y travaillent
 - et ceux qui y étudient.
- sont exclus :
 - les saisonniers
 - les frontaliers.



Source : Insee - Recensement de la population

Données du recensement de population 2014, Insee, champ « France entière ».

On compte par ailleurs environ 1,7 million de Français nés dans un pays étranger (ils sont comptabilisés dans la catégorie Français de naissance). Les 0,6 million d'étrangers nés en France sont pour la plupart des mineurs, susceptibles d'acquérir la nationalité française avant leur majorité.

Les premiers titres de séjour délivrés

Motifs d'admission	2014	2015	2016 (provisoire)	Évolution 2016-2015
Economique	19 054	20 628	22 792	+ 10,5 %
Familial	92 326	90 113	88 510	- 1,8 %
Etudiants	64 996	70 023	73 324	+ 4,7 %
Divers	13 742	13 866	14 546	+ 4,9 %
Humanitaire	20 822	22 903	28 751	+ 25,5 %
Total	210 940	217 533	227 923	+ 4,8 %

Source : DGEF-DSED-AGDREF

Les premiers pays d'origine en 2016

(premiers titres, provisoire)

Algérie	28 696
Maroc	27 149
Chine (Hong-Kong inclus)	15 973
Tunisie	15 208
Etats-Unis d'Amérique	6 788

Source : DGEF-DSED-AGDREF

La demande d'asile

	2015	2016	Évolution 2016 / 2015
Demandes	80 075	85 726	+ 7,1 %
<i>dont premières demandes</i>	59 385	63 935	+ 7,8 %
<i>dont mineurs accompagnants</i>	15 133	14 436	- 4,6 %
Décisions OFPRA	62 057	70 319	+ 13,3 %
Attribution de l'asile (Ofpra, CNDA)	19 506	26 499	+ 35,9 %

Source : Ofpra; CNDA

La demande d'asile :

Les cinq premiers pays d'origine en 2016

Soudan	5 897	1 ^{er} en 2015
Afghanistan	5 646	2 ^{ème} en 2015
Haïti	4 927	5 ^{ème} en 2015
Albanie	4 601	8 ^{ème} en 2015
Syrie	3 615	2 ^{ème} en 2015

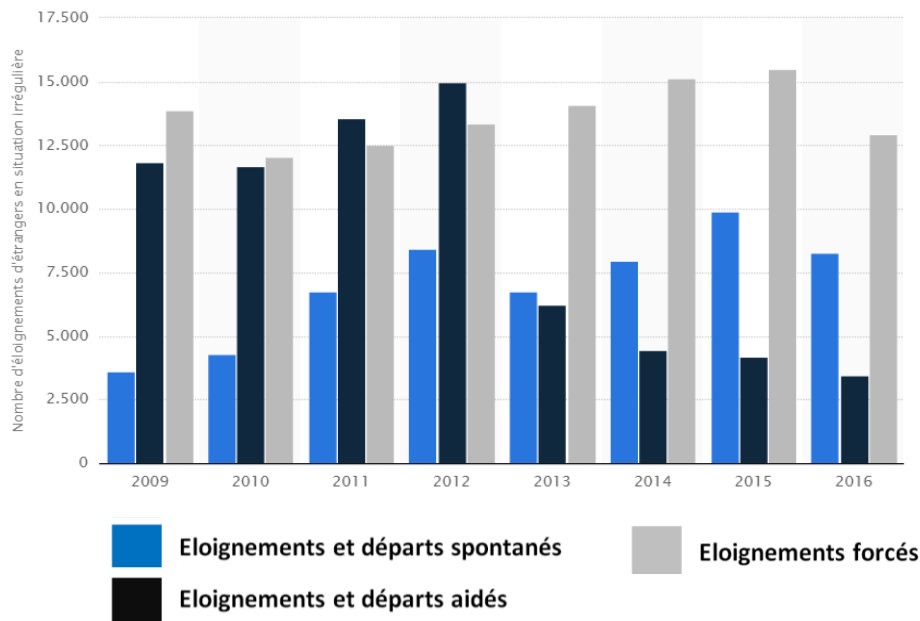
Source : Ofpra

L'éloignement

Mesures d'éloignement exécutées :	2013	2014	2015
Total des éloignements	22 753	21 489	19 991
<i>Dont total des éloignements forcés</i>	14 076	15 161	15 485
<i>Dont total des éloignements forcés des ressortissant de pays tiers vers les pays tiers</i>	4 650	5 675	6 311

Source : MI-DCPAF

L'éloignement : Les catégories d'éloignement



Les titres valides

Titres valides au 31 décembre	2015	2016	Évolution 2016 / 2015
France métropolitaine	2 734 413	2 942 081	+ 7,6 %

Source : DGEF-DSED-AGDREF

		2015	2016	Évolution 2016 / 2015
Demandes		3 589 610	3 551 864	- 1,5 %
Demandes refusées		358 608	390 750	+ 9,0 %
Visas délivrés	Visa Court séjour ou transit	3 007 189	2 879 587	- 4,2 %
	Visa long séjour	190 316	195 014	+ 2,5 %
Total délivrés		3 197 505	3 074 601	- 3,8 %

Source : DGEF-SDV-DSED

La population en Val-d'Oise

Au 1^{er} janvier 2017 :

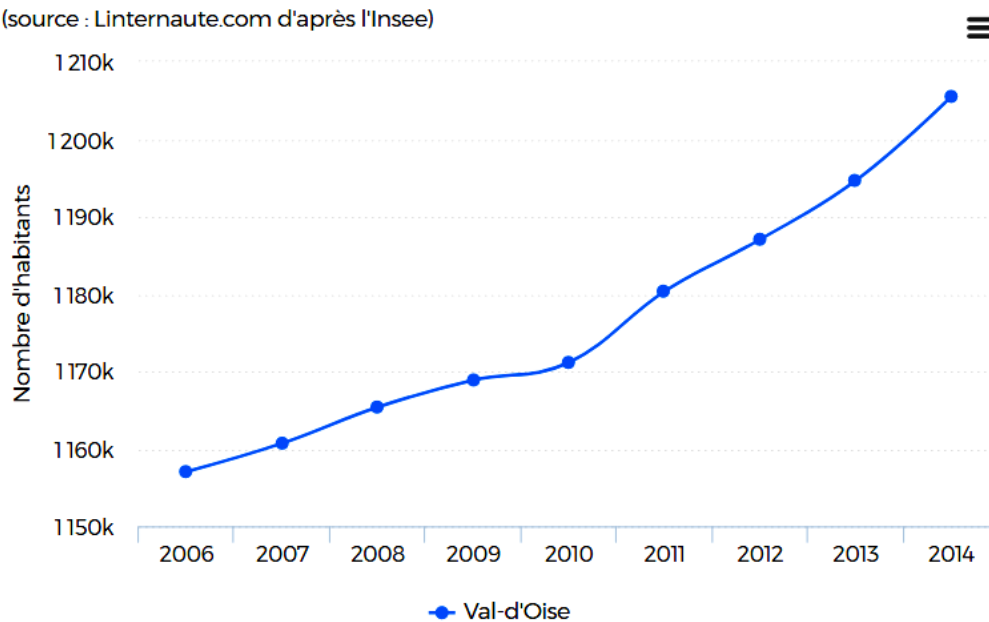
▪ Population du Val d'Oise : 1 205 539 personnes

dont

- Etrangers : 142 340 personnes
- Immigrés : 222 541 personnes

PS: On estime à 300 000 personnes le nombre de sans papiers / clandestins sur le territoire français dont 85 % se trouveraient en région parisienne

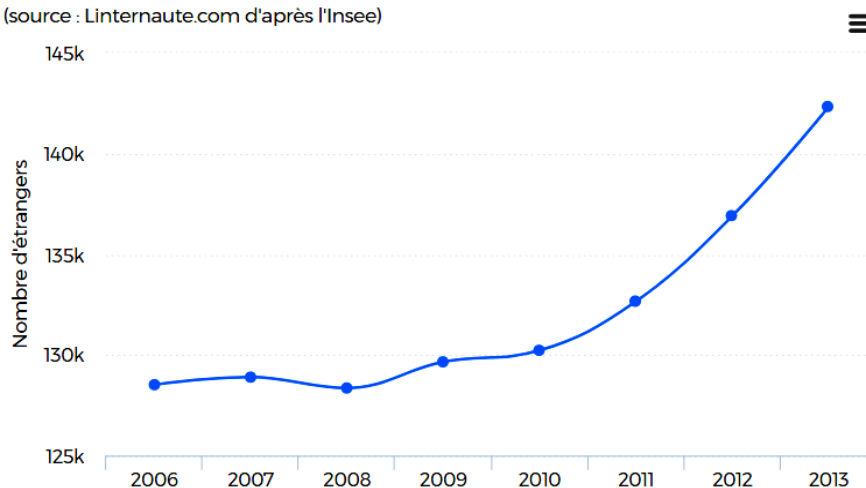
(source : Linternaute.com d'après l'Insee)



Les étrangers

Nombres d'étrangers

(source : Linternaute.com d'après l'Insee)

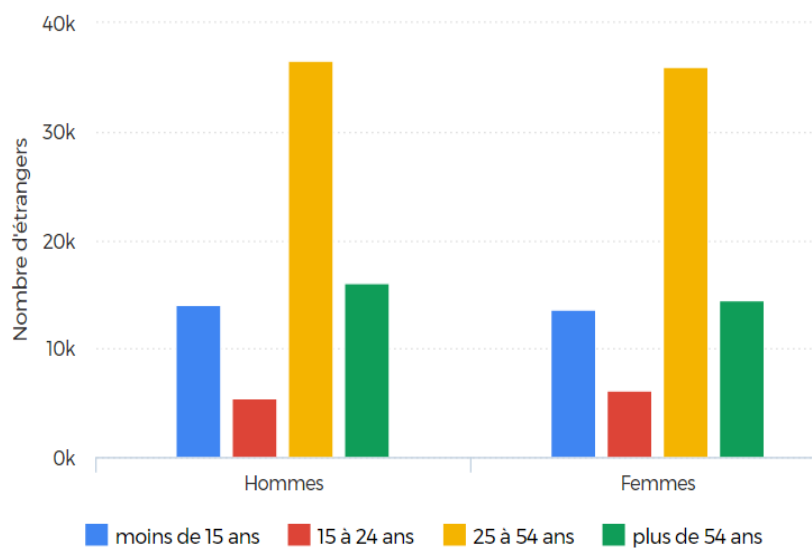


La population étrangère

2013	Val-d'Oise	% de la population du Val-d'Oise	Données nationales
Population étrangère	142 340 hab.	11,9 %	6,3 %
Hommes étrangers	72 041 hab.	6,0 %	3,2 %
Femmes étrangères	70 299 hab.	5,9 %	3,1 %
Moins de 15 ans étrangers	27 733 hab.	2,3 %	1,1 %
15-24 ans étrangers	11 615 hab.	1,0 %	0,6 %
25-54 ans étrangers	72 490 hab.	6,1 %	3,1 %
55 ans et plus étrangers	30 502 hab.	2,6 %	1,6 %

La population étrangère – Répartition Hommes / Femmes / Age

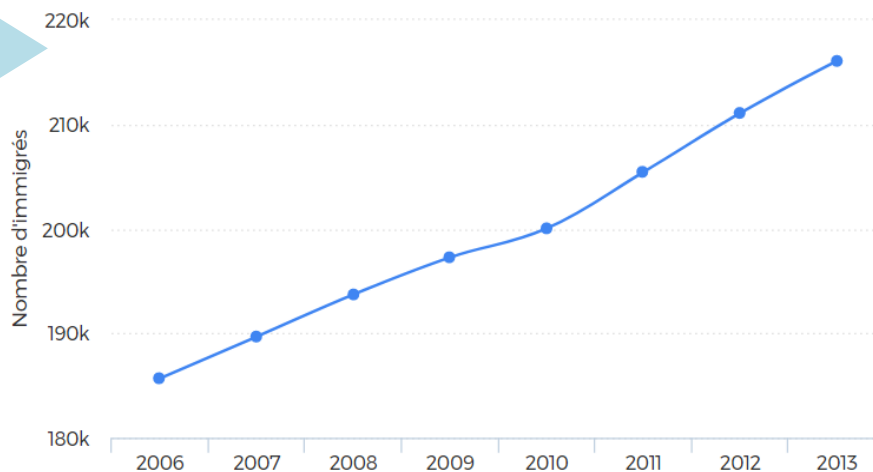
Données 2013 (source : Linternaute.com d'après l'Insee)



Les immigrés

La population d'immigrés

(source : Linternaute.com d'après l'Insee)

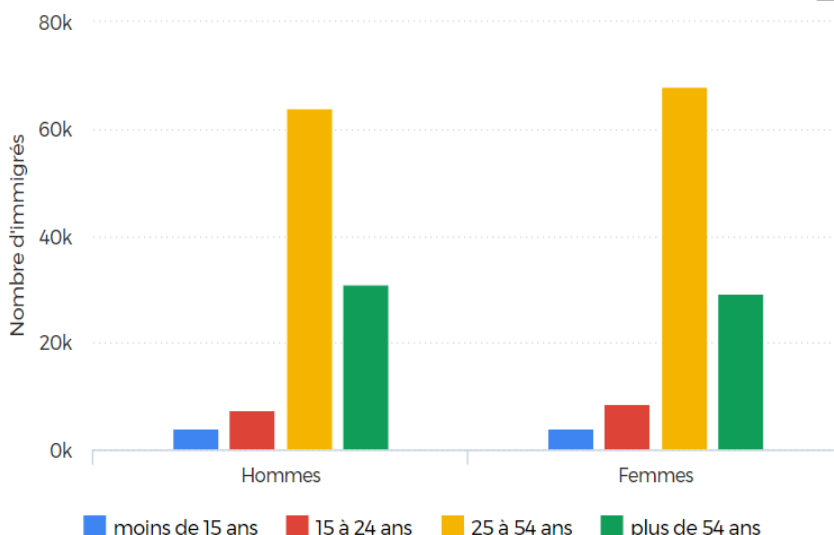


La population immigrée en Val-d'Oise

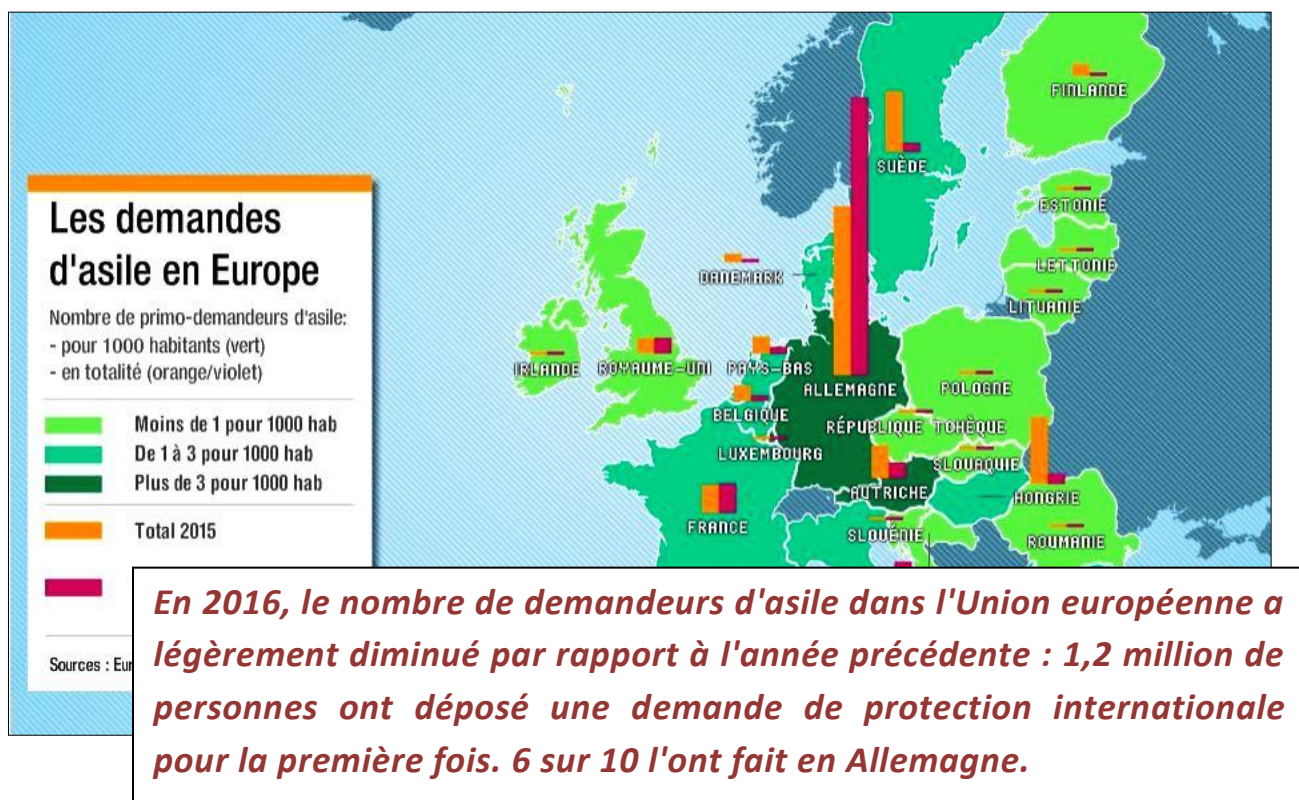
2013	Val-d'Oise	% de la population du Val-d'Oise	Données nationales
Population immigrée	216 073 hab.	18,1 %	8,9 %
Hommes immigrés	106 593 hab.	8,9 %	4,4 %
Femmes immigrées	109 480 hab.	9,2 %	4,6 %
Moins de 15 ans immigrés	8 029 hab.	0,7 %	0,4 %
15-24 ans immigrés	16 026 hab.	1,3 %	0,8 %
25-54 ans immigrés	131 772 hab.	11,0 %	4,9 %
55 ans et plus immigrés	60 246 hab.	5,0 %	2,9 %

La population immigrée en Val-d'Oise Répartition Hommes / Femmes / Age

Données 2013 (source : Linternaute.com d'après l'Insee)



En Europe, les chiffres des demandeurs d'asile ...



Par pays, pour les deux dernières années

Pays	2015	2016	Pays	2015	2016
Irlande	3 270	2 315	Grèce	11 370	49 875
Royaume-Uni	39 720	39 240	Croatie	140	2 150
Suède	156 110	22 330	Slovénie	260	1 265
Finlande	32 150	5 275	Autriche	85 505	39 875
Danemark	20 825	6 055	Italie	83 245	121 185
Estonie	225	150	Allemagne	441 800	722 265
Lettonie	330	345	Pays-Bas	43 035	19 285
Lituanie	275	415	Belgique	38 990	19 285
Pologne	10 255	9 780	France	70 570	76 790
République Tchèque	1 235	1 200	Luxembourg	2 360	2 065
Slovaquie	270	100	Espagne	14 600	15 570
Hongrie	174 435	28 215	Portugal	870	710
Roumanie	1 225	1 855	Chypre	2 105	2 840
Bulgarie	20 165	18 990	Malte	1 695	1 735

Selon Eurostat, **1 260 910 primo-demandeurs d'asile** ont introduit une demande de protection internationale dans l'un des États membres de l'Union européenne en 2016. Ce chiffre représente une légère baisse par rapport au record atteint en 2015 (1 257 000 demandes), mais reste deux fois plus important que celui de 2014. Il comptabilise les "primo-demandeurs", c'est à dire les personnes qui ont introduit une demande de protection internationale dans un Etat membre pour la première fois, mais non ceux qui ont réitéré leur demande dans ce pays (55 000 personnes en 2016). Il présente donc avec une plus grande précision le nombre de personnes demandant une protection internationale dans les États membres de l'UE.

Au sein de l'Union européenne, le pays recevant le plus grand nombre de demandes d'asile est, de loin, l'**Allemagne**. 722 300 demandes ont été déposées en 2016, soit

60% des demandes au sein de l'UE. A côté, l'Italie ne représente que 10% des demandes, la France 6%, la Grèce 4%, l'Autriche et le Royaume-Uni 3% chacun.

Rapporté au nombre d'habitants de chaque Etat membre, l'Allemagne est là aussi largement en tête du classement européen, avec près de 9 demandes d'asile pour 1 000 habitants en 2016. Suivent la Grèce et l'Autriche (près de 5 demandes pour 1 000 habitants dans les deux cas). La France, elle, a reçu un peu plus d'une demande pour 1 000 habitants.

Enfin, l'Allemagne figure également parmi les trois pays dont le nombre de demandes a considérablement **augmenté** par rapport à 2015 (+280 000), avec la Grèce (+40 000) et l'Italie (+40 000). En 2015, l'Allemagne recevait déjà la majorité des demandes, suivie par la Hongrie, la Suède et l'Autriche. Ces trois derniers Etats ont vu leurs demandes fortement diminuer en 2016.

La moitié des demandeurs sont syriens, afgans ou irakiens

La **Syrie** reste, depuis 2013, le principal pays d'origine des primo-demandeurs d'asile en Europe, avec 28% des demandes. Conséquence directe de la guerre civile dans le pays, les Syriens sont chaque année plus de 300 000 à demander la protection de l'Union européenne (334 820 en 2016). Les **Afgans** étaient plus de 180 000 en 2016, et les **Irakiens** près de 130 000. Ces trois nationalités représentent un peu plus de la moitié de l'ensemble des primo-demandeurs d'asile au sein de l'Union européenne.

Plus de la moitié des demandes acceptées

Enfin, notons que ces chiffres doivent être distingués du nombre de protections internationales effectivement octroyées par les Etats membres, ainsi que des renvois vers le premier pays de transit conformément à la procédure de Dublin.

En 2016, **l'Union européenne a ainsi accordé le statut de réfugié à un peu plus de 700 000 personnes**, contre 330 000 en 2015. L'Allemagne est à nouveau en tête avec 445 000 demandes approuvées, soit trois fois plus qu'en 2015 et deux tiers de l'ensemble de l'UE. La Suède en a accordé un peu moins de 70 000, l'Italie 35 000 et la France 35 000.

Dans l'ensemble de l'UE, plus de 500 000 demandes d'asile ont donc été refusées, ou bien sont encore en cours de traitement. À la fin de l'année 2016, plus d'1 million de personnes avaient introduit (en 2016 ou bien les années précédentes) une [demande d'asile qui était en cours d'examen](#) par l'autorité nationale compétente.

=====

